

## DOSSIER DE CANDIDATURE AUX FONCTIONS D'ADMINISTRATEUR

### ATTENTION !

**Le dossier de candidature est constitué obligatoirement :**

- **du formulaire de candidature (Pièce N°1)**
- **d'un CV (selon le modèle fourni par la Mutuelle) (Pièce N°2)**
- **d'un extrait de casier judiciaire n°3, daté de moins de 3 mois,**  
Vous pouvez effectuer votre demande sur le site Internet du Casier judiciaire national : casier-judiciaire.justice.gouv.fr
- **d'une déclaration de non-condamnation** relative au I de l'article L.114-21 du Code de la mutualité datée et signée (**Pièce N°3**)
- **d'une déclaration sur l'honneur de non-condamnation et d'honorabilité** en application de la position de l'ACPR du 19 décembre 2019 datée et signée (**Pièce N°4**)

**Le dossier de candidature pourra être accompagné d'une déclaration de candidature (Pièce N°5).**

**Le dossier de candidature est à retourner complet à la Mutuelle, soit :**

- par lettre recommandée avec avis de réception, au siège de la Mutuelle, à l'adresse suivante :
- **Energie Mutuelle**  
**Elections 2025**  
**66 avenue du Maine**  
**75014 PARIS**
- par recommandé électronique avec avis de réception, soit via le site en ligne de La Poste, soit via un prestataire de service de confiance qualifié (cf. <https://cyber.gouv.fr/decouvrir-les-solutions-qualifiees>) à l'adresse : [elus-em@malakoffhumanis.com](mailto:elus-em@malakoffhumanis.com) .

**Toute candidature incomplète ou parvenue à la Mutuelle après le 22 août 2025 minuit sera déclarée irrecevable.**

#### ENERGIE MUTUELLE

Energie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, ayant son siège social au 66 avenue du Maine à Paris (75014), inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 419 049 499

Mutuelle soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS Cedex 9

**ATTENTION !**  
Date limite de réception :  
**22 août 2025**

**ENERGIE MUTUELLE**  
**FORMULAIRE DE CANDIDATURE**  
**AUX FONCTIONS D'ADMINISTRATEUR**

**IDENTITÉ <sup>1</sup>**

**NOM :** \_\_\_\_\_ **NOM de naissance :** \_\_\_\_\_  
**Prénom :** \_\_\_\_\_  
**Sexe :**  Femme  Homme  
**Date de naissance [jj/mm/aaaa] :** \_\_\_\_\_

**COORDONNÉES**

**Adresse postale personnelle <sup>1</sup> :**

N° \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Complément : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

PAYS : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse électronique <sup>2</sup> :

\_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**ENGAGEMENT ET CONSENTEMENT <sup>1</sup>**

- En cochant cette case, je soussigné(e) déclare présenter ma candidature aux fonctions d'administrateur au Conseil d'administration d'Energie Mutuelle. Dans le cadre de ma candidature, j'autorise la diffusion de mon curriculum vitae (*modèle fourni par la Mutuelle*) et de ma déclaration de candidature (facultative) aux électeurs<sup>3</sup>.
- En cochant cette case, je m'engage, si je suis élu(e), à faire preuve d'assiduité, à respecter la confidentialité et le secret des délibérations, et à me former de manière continue.

**Fait à :** \_\_\_\_\_

**Le :** \_\_\_\_\_

**Signature <sup>1</sup> :** \_\_\_\_\_

**ATTENTION !**

**Le dossier de candidature est constitué obligatoirement :**

- du formulaire de candidature (Pièce N°1)
- d'un CV (selon le modèle fourni par la Mutuelle) (Pièce N°2)
- d'un extrait de casier judiciaire n°3, daté de moins de 3 mois,  
Vous pouvez effectuer votre demande sur le site Internet du Casier judiciaire national : [casier-judiciaire.justice.gouv.fr](http://casier-judiciaire.justice.gouv.fr)
- d'une déclaration de non-condamnation relative au I de l'article L.114-21 du Code de la mutualité datée et signée (Pièce N°3)
- d'une déclaration sur l'honneur de non-condamnation et d'honorabilité en application de la position de l'ACPR du 19 décembre 2019 datée et signée (Pièce N°4)

**Le dossier de candidature pourra être accompagné d'une déclaration de candidature (Pièce N°5).**

**Le dossier de candidature est à retourner complet à la Mutuelle, soit :**

- par lettre recommandée avec avis de réception, au siège de la Mutuelle, à l'adresse suivante :
- **Energie Mutuelle**  
**Elections 2025**  
**66 avenue du Maine**  
**75014 PARIS**
- par recommandé électronique avec avis de réception, soit via le site en ligne de La Poste, soit via un prestataire de service de confiance qualifié (cf. <https://cyber.gouv.fr/decouvrir-les-solutions-qualifiees>) à l'adresse : [elus-em@malakoffhumanis.com](mailto:elus-em@malakoffhumanis.com)

**Toute candidature incomplète ou parvenue à la Mutuelle après le 22 août 2025 minuit sera déclarée irrecevable.**

**ENERGIE MUTUELLE**

Energie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, ayant son siège social au 66 avenue du Maine à Paris (75014), inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 419 049 499

Mutuelle soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS Cedex 9

**<sup>1</sup> Champs obligatoires – Attention : Le défaut de réponse aux champs ou à l'ensemble des champs d'une rubrique présentant un caractère obligatoire ne permet pas l'examen du dossier, considéré incomplet. – Toute candidature incomplète sera déclarée irrecevable**

Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles, les données relatives à l'adresse postale et à la date de naissance seront spécifiquement utilisées afin de s'assurer de la qualité d'adhérent du candidat lors de la phase d'appel à candidature.

<sup>2</sup> L'adresse électronique renseignée sera utilisée pour la gestion de votre candidature dans le cadre des élections des administrateurs d'Energie Mutuelle.

<sup>3</sup> Le curriculum vitae et la déclaration de candidature seront communiqués à tous les électeurs sans que le candidat puisse le contester, dans le respect des règles sur la protection des données personnelles.

La ville et le département de résidence et l'âge du candidat à la date de l'élection figureront sur le matériel de vote.

Les informations sont traitées par Energie Mutuelle, responsable du traitement, afin d'organiser l'appel à candidatures en vue des élections des administrateurs du Conseil d'administration d'Energie Mutuelle. Elles sont destinées exclusivement aux membres habilités du personnel du responsable du traitement et, le cas échéant, à son prestataire en charge du système de vote électronique et sont conservées pendant le strict délai nécessaire à la finalité susvisée pour laquelle elles sont collectées.

En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données et de décider du sort de celles-ci, post-mortem. Vous disposez également d'un droit de vous opposer au traitement pour des raisons tenant à votre situation particulière et de limiter le traitement dont vous faites l'objet dans les limites fixées par la loi. Ces droits peuvent être exercés par email à [correspondant.dpo@energiemutuelle.fr](mailto:correspondant.dpo@energiemutuelle.fr) ou par courrier à Malakoff Humanis, Pôle Informatique et Libertés, 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 9. En cas de réclamation relative à la protection des données, vous disposez également du droit de contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.

**ENERGIE MUTUELLE**

Energie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, ayant son siège social au 66 avenue du Maine à Paris (75014), inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 419 049 499

Mutuelle soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS Cedex 9

**ENERGIE MUTUELLE**  
**CURRICULUM VITAE <sup>1</sup>**

**ATTENTION !**  
Date limite de **réception** :  
**22 août 2025**

Votre curriculum vitae sera communiqué à tous les électeurs.

**1/ IDENTITÉ DU CANDIDAT**

**NOM :** Nom de naissance :

**Prénom :**

**2/ MANDATS EXERCÉS (ACTUELLEMENT OU ANTERIEUREMENT)**

Conformément au règlement électoral, le CV doit mentionner **impérativement** les mandats en cours ainsi que les mandats antérieurement exercés au sein de conseils d'administrations de mutuelles, unions ou fédérations.

Les administrateurs ne peuvent appartenir simultanément à plus de cinq conseils d'administration de mutuelles, unions et fédérations en application de l'article L114-23 du Code de la Mutualité.

La déclaration des mandats, mutualistes ou non, vise à permettre aux délégués d'apprécier les compétences et l'expérience du candidat.

Dénomination sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme ( <i>Mutuelle, Union de Mutuelles, Fédération de mutuelles, Institution de prévoyance, société...</i> )	Fonction ( <i>ex : Administrateur, membre du Bureau, délégué ...</i> )	Mandat en cours ( <i>Oui / Non</i> )	Année de début de mandat	Année de fin de mandat

**ENERGIE MUTUELLE**

Energie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, ayant son siège social au 66 avenue du Maine à Paris (75014), inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 419 049 499

Mutuelle soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS Cedex 9

### 3/ EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

**SITUATION ACTUELLE :**

Actif                       Retraité                       Autre, préciser : \_\_\_\_\_

Les professions exercées au cours des 10 dernières années doivent être **obligatoirement** déclarées.

Profession	Employeur ou entreprise (dénomination sociale et SIRET)	Période d'exercice

### 4/ FORMATIONS, DIPLÔMES OU CERTIFICATIONS

Les formations suivies au cours des 10 dernières années en France ou à l'Etranger et diplômes ou certifications obtenus doivent être **obligatoirement** déclarées.

	Intitulé de la formation ou du diplôme ou de la certification	Durée de la formation	Année(s) de formation
<b>Formation initiale</b>			
<b>Formations suivies au cours des 10 dernières années, diplômes ou certifications obtenus</b>			

**ENERGIE MUTUELLE**

**<sup>1</sup> Les informations déclarées dans le curriculum vitae ci-dessus seront communiquées à tous les électeurs sans que le candidat puisse le contester, dans le respect des règles sur la protection des données personnelles.**

Les informations sont traitées par Energie Mutuelle, responsable du traitement, afin d'organiser l'appel à candidatures en vue des élections des administrateurs du Conseil d'administration d'Energie Mutuelle. Elles sont destinées exclusivement aux membres habilités du personnel du responsable du traitement et, le cas échéant, à son prestataire en charge du système de vote électronique et sont conservées pendant le strict délai nécessaire à la finalité susvisée pour laquelle elles sont collectées.

En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données et de décider du sort de celles-ci, post-mortem. Vous disposez également d'un droit de vous opposer au traitement pour des raisons tenant à votre situation particulière et de limiter le traitement dont vous faites l'objet dans les limites fixées par la loi. Ces droits peuvent être exercés par email à [correspondant.dpo@energiemutuelle.fr](mailto:correspondant.dpo@energiemutuelle.fr) ou par courrier à Malakoff Humanis, Pôle Informatique et Libertés, 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 9. En cas de réclamation relative à la protection des données, vous disposez également du droit de contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.

#### **ENERGIE MUTUELLE**

Energie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, ayant son siège social au 66 avenue du Maine à Paris (75014), inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 419 049 499

Mutuelle soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS Cedex 9

**ATTENTION !**  
Date limite de réception :  
**22 août 2025**

**DECLARATION DE NON-CONDAMNATION**

I de l'article L.114-21 du Code de la Mutualité

Je soussigné(e) .....

Né(e) le .....

A .....

Fils (Fille) de (nom et prénoms du père) : .....

Et de (nom de famille et prénoms de la mère) : .....

demeurant .....

.....

Certifie ne pas avoir fait l'objet de condamnations visées au I de l'article L.114-21 du Code de la Mutualité

Le à

Signature

---

*Les informations sont collectées et traitées par Energie Mutuelle, responsable de traitement, pour lequel vous exercerez, si vous êtes élu(e), votre mandat d'administrateur. Elles sont nécessaires à l'exécution des obligations légales en termes de gouvernance des organismes du groupe : elles visent à réaliser une évaluation de l'adéquation de la personne nommée ou renouvelée, au regard des critères d'honorabilité, de compétence et de connaissances, d'expérience et de disponibilité.*

*Conformément au règlement général sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le responsable de traitement limite la collecte des données personnelles aux seules informations nécessaires aux finalités visées ci-avant. La fourniture des informations demandées présente un caractère obligatoire et le défaut de réponse ne permet pas l'examen du dossier. Ces informations sont destinées aux membres habilités du personnel du responsable de traitement ainsi que, s'il y a lieu, à l'ACPR, au CTIP, à l'IGAS, à l'URSSAF, à l'administration fiscale et à la Cour des comptes. Elles sont conservées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées.*

*Conformément à la réglementation précitée, vous disposez d'un droit de demander l'accès, la rectification ou l'effacement de vos données, et de décider du sort de celles-ci, post-mortem. Vous disposez également d'un droit de vous opposer au traitement pour des raisons tenant à votre situation particulière, et de limiter le traitement dont vous faites l'objet dans les limites fixées par la loi. Ces droits peuvent être exercés par email à correspondant.dpo@energiemutuelle.fr ou par courrier à Malakoff Humanis, Pôle Informatique et Libertés, 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 9.*

*En cas de réclamation relative à la protection des données, vous disposez également du droit de contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) directement sur son site internet <https://www.cnil.fr/fr/agir> ou par courrier à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.*

**ENERGIE MUTUELLE**

Energie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, ayant son siège social au 66 avenue du Maine à Paris (75014), inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 419 049 499  
Mutuelle soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS Cedex 9

**ATTENTION !**  
Date limite de réception :  
**22 août 2025**

**Déclaration sur l'honneur**  
(en application de la position de l'ACPR du 19 décembre 2019)

Je soussigné(e) [NOM]<sup>1</sup> [Prénom]<sup>1</sup>, .....

[date de naissance]<sup>1</sup>, .....

demeurant [adresse]<sup>1</sup> [code postal]<sup>1</sup> [ville]<sup>1</sup> .....

atteste sur l'honneur :

- ne pas avoir commis d'infraction ayant donné lieu à une condamnation définitive depuis moins de dix ans, personnelle ou concernant une entité dans laquelle j'exerce ou j'ai exercé des fonctions d'administration ou de direction, ni avoir d'infraction ou de procédure définitives ou en cours manifestement susceptibles d'affecter mon honorabilité, me concernant personnellement ou concernant une entité dans laquelle j'exerce ou j'ai exercé les fonctions précitées, liées :
  - o à la fraude, au blanchiment ou au financement du terrorisme, aux faits de corruption active ou passive, de trafic d'influence, de soustraction et de détournement de biens ;
  - o aux infractions à la législation et à la réglementation des relations financières avec l'étranger ;
  - o à des infractions fiscales pour manquement délibéré, abus de droit, manœuvres frauduleuses ou dissimulation d'une partie du prix stipulé dans un contrat ;
  - o à des faux, à la falsification de titres ou autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique, à la falsification des marques de l'autorité ;
  - o à la participation à une association de malfaiteurs ;
  - o à un trafic de stupéfiants ;
  - o aux infractions de proxénétisme et de recours à la prostitution ;
  - o aux conditions de travail et d'hébergement contraires à la dignité de la personne, de travail forcé, dissimulé et réduction en servitude ;
  - o aux dispositions pénales de la législation sur les sociétés commerciales (abus de biens sociaux, abus de pouvoirs...) prévues au titre IV du livre II du code de commerce ;
  - o à la faillite, à la banqueroute ;
  - o à la pratique de prêt usuraire ;
  - o à l'une des infractions à la législation sur les jeux d'argent et de hasard et les casinos ;
  - o à l'absence de transparence et de coopération avec l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), le cas échéant ;
  - o aux infractions à la protection des consommateurs pour pratiques commerciales interdites (déloyales, trompeuses ou agressives) ou pour abus de faiblesse.
- ne pas avoir de procédure disciplinaire en cours susceptible de conduire ou ayant conduit au prononcé d'une sanction de l'ACPR : avertissement, blâme, interdiction d'effectuer certaines opérations et toutes autres limitations dans l'exercice de l'activité, suspension temporaire, démission d'office, le cas échéant.
- ne pas avoir connaissance d'élément susceptible de mettre en cause ma bonne réputation.

Enfin, j'atteste que ma situation financière est conforme aux exigences de solidité telles qu'explicitées par l'ACPR dans sa Position du 19 décembre 2019 (absence de difficulté à honorer des dettes, investissements, expositions ou emprunts disproportionnés et risqués).

**ENERGIE MUTUELLE**

Energie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, ayant son siège social au 66 avenue du Maine à Paris (75014), inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 419 049 499  
Mutuelle soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS Cedex 9

Par ailleurs, indépendamment de la signature périodique et au moins annuelle de la présente déclaration sur l'honneur, je suis informé(e) que, dans le cas où je serais élu(e), je devrai déclarer sans délai au Président de l'entité la survenance de tout élément nouveau (procédure et/ou difficulté financière) manifestement susceptible d'affecter mon honorabilité dans l'exercice de mes fonctions d'administrateur.

Je suis informé(e), dans le cas où je serais élu(e), que cette déclaration sera tenue à la disposition de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) pour ses besoins de contrôle\*.

Fait à .....Le / /

Prénom, Nom<sup>1</sup> : .....

Signature<sup>1</sup> :

*\* Tout candidat qui établit délibérément une fausse déclaration pour attester de faits inexacts commet un délit passible de sanctions pénales.*

*Par ailleurs, conformément à l'article R. 612-29-3 du code monétaire et financier, l'ACPR peut suspendre un membre du conseil d'administration lorsqu'il ne remplit plus les conditions d'honorabilité, de compétence ou d'expérience requises par sa fonction et que l'urgence justifie cette mesure en vue d'assurer une gestion saine et prudente.*

---

**<sup>1</sup> Champs obligatoires – Attention : Le défaut de réponse aux champs ou à l'ensemble des champs d'une rubrique présentant un caractère obligatoire ne permet pas l'examen du dossier, considéré incomplet. – Toute candidature incomplète sera déclarée irrecevable**

*Les informations sont collectées et traitées par Energie Mutuelle, responsable de traitement, pour lequel vous exercerez, si vous êtes élu(e), votre mandat d'administrateur. Elles sont nécessaires à l'exécution des obligations légales en termes de gouvernance des organismes du groupe : elles visent à réaliser une évaluation de l'adéquation de la personne nommée ou renouvelée, au regard des critères d'honorabilité, de compétence et de connaissances, d'expérience et de disponibilité.*

*Conformément au règlement général sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le responsable de traitement limite la collecte des données personnelles aux seules informations nécessaires aux finalités visées ci-avant. La fourniture des informations demandées présente un caractère obligatoire et le défaut de réponse ne permet pas l'examen du dossier. Ces informations sont destinées aux membres habilités du personnel du responsable de traitement ainsi que, s'il y a lieu, à l'ACPR, au CTIP, à l'IGAS, à l'URSSAF, à l'administration fiscale et à la Cour des comptes. Elles sont conservées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées.*

*Conformément à la réglementation précitée, vous disposez d'un droit de demander l'accès, la rectification ou l'effacement de vos données, et de décider du sort de celles-ci, post-mortem. Vous disposez également d'un droit de vous opposer au traitement pour des raisons tenant à votre situation particulière, et de limiter le traitement dont vous faites l'objet dans les limites fixées par la loi. Ces droits peuvent être exercés par email à correspondant.dpo@energiemutuelle.fr ou par courrier à Malakoff Humanis, Pôle Informatique et Libertés, 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex9.*

*En cas de réclamation relative à la protection des données, vous disposez également du droit de contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) directement sur son site internet <https://www.cnil.fr/fr/agir> ou par courrier à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.*

**ENERGIE MUTUELLE**

Energie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, ayant son siège social au 66 avenue du Maine à Paris (75014), inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 419 049 499  
Mutuelle soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS Cedex 9

